

www.sortirdunucleaire.ch

COMMUNIQUE DE PRESSE

2 février 2010

Mühleberg: Soutien romand au recours contre la décision du DETEC

L'association Sortir du nucléaire apporte son soutien matériel et moral aux recourants Bernois demandant à ce que le Tribunal administratif fédéral annule la prolongation à durée illimitée de l'exploitation de Mühleberg.

Après avoir recouru à Berne en juin 2008 contre la demande des BKW - FMB de pouvoir exploiter leur centrale de Mühleberg sur une durée illimitée; après avoir déposé un recours à la Cour constitutionnelle du canton de Vaud qui a obligé le Conseil d'Etat à organiser une votation populaire largement remportée le 29 novembre; Sortir du nucléaire continue à mener campagne pour faire en sorte que les autorités fédérales respectent le délai de fin 2012 pour la fermeture de la centrale vétuste et dangereuse de Mühleberg.

Selon la nouvelle Loi sur l'énergie nucléaire, seules les personnes habitant dans un rayon de 5 km autour de la centrale nucléaire de Mühleberg pourraient déposer un recours valable contre une décision concernant la centrale. Cette mesure exclut des associations spécialisées comme Sortir du nucléaire. Nous apporterons néanmoins un soutien matériel et moral aux recourants représentés par leur avocat, Rainer Weibel.

En cas d'accident à Mühleberg, ce ne seront évidemment pas les seules personnes habitant à 5km à la ronde autour de la centrale qui seraient affectées mais tout le plateau suisse et l'Europe centrale, à l'Ouest ou à l'Est de Mühleberg selon la direction du vent. Réserver le droit de recours aux seuls voisins immédiats de la centrale ne correspond donc à aucune donnée sérieuse.

"La centrale de Mühleberg est en mauvais état et constitue une menace intolérable pour le pays et pour nos voisins. L'exploitant lui-même à dû reconnaître la présence de fissures sur plus de 3 mètres dont la progression n'a pu être arrêtée malgré les travaux de stabilisation" déclarait le Conseiller national et porte parole de Sortir du nucléaire Christian van Singer. Après la prise de position des citoyens vaudois, des Conseils d'Etat neuchâtelois, fribourgeois et genevois et récemment des villes de Berne et de Genève appelant tous à ce que la date de fermeture de la centrale en 2012 soit respectée, la décision du DETEC de prolonger l'exploitation de la centrale à durée illimitée doit être annulée.

Christian van SINGER, Porte-parole, Conseiller national

078 793 61 78 christian.vansinger@parl.ch

Philippe de ROUGEMONT, Président

076 517 00 20 phr2@123mail.org

Association membre de
- Alliance Suisse Non au nucleaire www.non-au-nucleaire.ch
- Reseau Sortir du Nucleaire www.sortirdunucleaire.org
- Appel Ni nucleaire ni effet de serre www.ninucleaire-nieffetdeserre.org